



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
HAUTE-GARONNE

D2021-04-14

Séance du 8 avril 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
Elu	11
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Absent	

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril à 18h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Christian CAMINADE, le Maire.

Présents : Mesdames Cécile CASTANET, Carine COMPAN, Lydie DUPRAY, Geneviève HORSEAU, Charlène PUGET, Sandrine TORTEL, et Messieurs Nicolas ANGIO, Christian CAMINADE, Philippe FEDOU, Pascal MERIC, Thierry ROUGIER.

Absent :

Secrétaire de séance : Madame Sandrine TORTEL

Date de convocation

31/03/2021

Date d'affichage

31/03/2021

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur le maire donne lecture de l'exposé suivant :

Le vote de l'arrêté des comptes de gestion du comptable public doit intervenir préalablement au vote du compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Les écritures du compte de gestion du budget de la commune peuvent être récapitulées comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCÉTTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	471 913,47	428 712,81	300 626,28
Titres de recette émis (b)	230 895,58	197 836,34	428 731,92
Réductions de titres (c)		274,00	274,00
Recettes nettes (d = a - b - c)	230 895,58	197 562,34	428 457,92
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	365 759,96	428 712,81	794 472,77
Mandats émis (f)	136 082,10	173 189,26	309 271,36
Annulations de mandats (g)		3 268,90	3 268,90
Depenses nettes (h = e - f - g)	136 082,10	169 920,36	306 002,46
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	94 813,48	27 641,98	122 455,46
(h - d) Déficit			

24400 - TOURRENS -

Exercice 2020

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	70 217,42		94 813,48		165 031,10
Fonctionnement	230 196,68		27 641,98		257 838,66
TOTAL I	300 414,30		122 455,46		422 869,76
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	300 414,30		122 455,46		422 869,76

Vu le budget primitif 2020 et les prévisions modificatives qui s'y rattachent,
Vu le compte de gestion du budget de la commune de TOUTENS dressé par Monsieur le trésorier municipal,

Après s'être assuré que Monsieur le trésorier municipal a repris dans ses écritures les résultats 2019 ;
le montant de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés,
Considérant que les comptes établis pour l'exercice 2020 par Monsieur le trésorier municipal
n'appellent aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal délibère et par 11 voix,

- Arrête ledit compte de gestion du comptable pour l'exercice 2020 ;
- Autorise Monsieur le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à TOUTENS, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Christian CAMINADE,

